



Avis sur le dossier de renouvellement de la station d'épuration de la commune de Penvenan

Auteur(s) : Valentin SERBIELLE

Destinataire(s) : Claudine LEBORGNE (DDTM22)

Objet : Travaux de restructuration de la station d'épuration de la commune de PENVENAN

Suite à la réception, en date du 26 janvier 2023, du dossier d'autorisation environnementale supplétive présenté par Monsieur le président de Lannion-Trégor Communauté en vue des travaux de restructuration de la station d'épuration de PENVENAN, veuillez trouver ci-dessous l'avis de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

La station d'épuration de la commune de Penvenan est une cible prioritaire pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne au titre de la dégradation du site de pêche à pied de Pelinec. L'amélioration du traitement des effluents via la création d'une boue activée équipée de traitements complémentaires pour les paramètres phosphore et bactériologique vise à améliorer la qualité du milieu récepteur.

Cependant, nous souhaiterions avoir des informations sur le dimensionnement hydraulique des ouvrages de la station d'épuration par rapport au choix de mettre en place un bassin tampon. En effet, les ouvrages doivent être dimensionnés sur le débit de pointe annoncé de 180 m³/h et non avoir une capacité hydraulique limitée par la présence de ce bassin.

De plus, dans l'objectif d'améliorer de manière pérenne la qualité bactériologique du site de pêche à pied de Pelinec, nous souhaiterions que ce projet de restructuration de la station d'épuration de Penvenan entre dans un plan d'actions plus large et multithématiques, qui pourrait être défini via un profil de vulnérabilité.